



**HAL**  
open science

# Un territoire de la dissuasion nucléaire : le plateau d'Albion

Frédéric Monier

► **To cite this version:**

Frédéric Monier. Un territoire de la dissuasion nucléaire : le plateau d'Albion. E3S Web of Conferences, 2019, 88, pp.04001. 10.1051/e3sconf/20198804001 . halshs-02163843

**HAL Id: halshs-02163843**

**<https://shs.hal.science/halshs-02163843>**

Submitted on 11 May 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Un territoire de la dissuasion nucléaire: le plateau d'Albion

Frédéric Monier<sup>1,\*</sup>,

<sup>1</sup>Université d'Avignon, centre N. Elias (UMR CNRS 8562), 84029 Avignon cédex 1, France

**Abstract.** A territory for nuclear deterrence: high plains of Albion. This presentation studies the social silence surrounding recent French history, in the cold war period. The case study concerns social and political perceptions of the former strategic missile base located in Albion, active from 1970 to 1996, and then dismantled. The decision to create the missile base in this French heartland was taken by the Gaullist power in Paris in 1965, without considering local expectations. This arouse strong national and local conflicts, both political and cultural, in the 1960's, between supporters of the militarization and its opponents. Nuclear missiles were not welcome by all: anxiety and new popular culture- such as rumours about UFO's- testify for the entering in a new age. Was there a real patriotic consent to cold war? Resignation and fatalistic attitudes seem to have prevailed. Since the late 2000's, i.e. twenty years after the demilitarization of Albion, some former servicemen still denounce the activities linked to nuclear missiles as responsible for radioactive contamination and persistent diseases. This history, not investigated nor written yet, should highlight the reluctant and ambivalent attitudes of the French society when entering nuclear age.

Le 16 septembre 1996, les mass-média évoquent tous « la fin des missiles du plateau d'Albion », après la décision du président de la République Jacques Chirac d'abandonner la composante terrestre de la force de frappe nucléaire française, en fonction depuis 1970-1971. Un reportage télévisé, diffusé sur France 3, donne à voir les cérémonies militaires liées au désarmement<sup>†</sup>. Une partie de la presse évoque l'idée ou la possibilité d'un musée de la guerre froide, ou de la dissuasion nucléaire, sur une partie des installations, à démilitariser. « L'armée de l'air pourra toujours transformer une partie de ses installations en musée de la dissuasion », écrit Jean Dominique Merchet dans *Libération*. Quelques éléments de l'ancien système militaire sont finalement envoyés et exposés au musée de l'Air et de l'espace, au Bourget près de Paris. En revanche, aucune installation

---

\* Corresponding author: [frederic.monier@univ-avignon.fr](mailto:frederic.monier@univ-avignon.fr)

<sup>†</sup> Film consultable sur le site de l'Institut national de l'audiovisuel :

<http://fresques.ina.fr/reperes-mediterraneens/fiche-media/Repmed00519/la-fin-des-missiles-nucleaires-du-plateau-d-albion.html>

muséographique ou patrimoniale n'est créée sur place, et la quasi-totalité des installations est détruite. Certaines sont reconverties. La base aérienne 200 est ainsi confiée à un régiment de l'armée de terre – relevant de la légion étrangère- et aux services d'espionnage français. Quant à l'ancien poste de conduite de tir n°1, il est démilitarisé et transformé en centre d'expérimentations scientifiques : voilà l'origine de l'actuel LSBB, unité du CNRS. En revanche, le poste de conduite de tir n°2 est muré. En 2012, une étudiante de l'université d'Avignon a présenté à la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de la région Provence Alpes Côte d'Azur un dossier pour le classement au patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle d'une petite partie des anciennes installations : l'ancien poste de conduite de tir n°1 devenu LSBB, une partie du système de transmission située à proximité, en surface, et une zone de lancement de missile, reconvertie en lieu d'observation astronomique [1]. Ce dossier a été accepté par la DRAC [2], le label « patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » est visible à l'entrée du LSBB, et voilà tout. Il n'existe pas de musée de la guerre froide implanté sur d'anciens sites nucléaires militaires en France.

En revanche, les États-Unis en ont deux : le Titan missile museum, près de Tucson, dans l'Arizona, et le R. Reagan Minuteman missile national historic site, qui est un musée public, dans le Dakota du sud. L'un des slogans mis au point pour y attirer les visiteurs est assez explicite : « gaze Armageddon in the face »<sup>‡</sup>. La visite de ces sites est suggestive, comme y insistent les œuvres de certains photographes<sup>§</sup>. De façon plus générale, il existe un tourisme historique sur ce conflit, doublé d'un intérêt pour l'archéologie de la guerre froide outre-Atlantique, principalement aux États-Unis mais aussi au Canada. Un ensemble assez important de sites abandonnés, ou en cours de décontamination, constituent des points de visite et d'attraction dans le cadre plus large de ce que l'on appelle le « tourisme atomique ». Cela englobe depuis quelques années des pays d'Europe : occidentale comme la Grande-Bretagne, et orientale comme l'Ukraine.

Rien de tel n'existe en France : pour quelles raisons ? l'absence de valeur patrimoniale accordée à cet ancien site militaire de guerre froide est peut-être liée à ce que des travaux récents nomment « la culture française du secret », en matière nucléaire, civil, mais aussi - et surtout- militaire [3]. Dans ces travaux récents en sciences sociales, la notion renvoie au secret institutionnel et aux normes légales qui protègent la défense nationale et le secteur nucléaire. Pourtant, comme le suggère la comparaison avec les États-Unis, si le passé du LSBB est entouré – vingt ans après la démilitarisation- d'une forme d'amnésie collective, c'est peut-être parce que cette « culture du secret » ne concerne pas que les normes légales et la raison d'État. Selon l'hypothèse de travail présentée ici, cette culture a un poids social. Elle est liée à ce que l'on peut appeler un mutisme collectif, sensible depuis les années 1980 environ à l'échelle régionale : il entoure la question des installations militaires, puis pèse, après 1996, sur l'évocation du passé militaire de ce territoire. Paradoxe : alors que la présence mémorielle et culturelle de la première guerre mondiale tend « non pas à diminuer, mais à s'accroître avec le remplacement des générations » [4], comme en témoigne la commémoration de 1998, il en va tout autrement pour la guerre froide dont le gouvernement français entend alors tourner la page.

On souhaite présenter cette hypothèse de travail, dans le cadre d'un projet de recherche en cours sur les territoires de la dissuasion nucléaire. Le silence social, qui existe localement autour du plateau d'Albion, contraste très fortement avec les débats qui marquent la période antérieure, des années 1960. Ces discussions publiques ont été très

---

<sup>‡</sup> Minuteman missile national historic site : <https://www.nps.gov/mimi/what-is-so-special-about-this-place.htm>

<sup>§</sup> Adam Reynolds, « No lone zone » : <http://www.adamreynoldsphotography.com/no-lone-zone>

vives, pour ou contre la militarisation de ce territoire rural dans le cadre de la guerre froide. Ces débats des années 1960 ont fait apparaître de profondes divisions politiques et culturelles, mais aussi des phénomènes d'incompréhension et de peurs. La « culture du secret » nucléaire, légitimée par l'impératif de défense nationale, aurait donc surgi au moment de clôture de ces débats, marquant l'entrée dans un « temps du silence » [5], qui ne serait pas lié à la répression, mais à d'autres phénomènes.

## **1 UNE MILITARISATION CONTESTÉE (1965-1968)**

Selon les rares études historiques publiées sur les réactions de l'opinion publique face à la menace de guerre nucléaire après 1945, les Français, au début des années 1960, semblent assez sceptiques sur ce risque de conflit. « En 1963 », relève l'historienne Isabelle Micolot, « 64% des Français interrogés estimaient qu'il n'y avait pas de grand danger de guerre, contre 13% croyant en la menace de guerre », selon une étude de l'institut français de l'opinion publique (l'IFOP) [6]. La volonté d'une majorité est de rester neutres, et surtout de se tenir éloignés de tout danger de guerre, fût-il considéré comme éventuel. En effet, si le risque de guerre atomique semble peu présent, le nucléaire militaire en revanche suscite l'inquiétude. Cela s'explique par un fait simple : selon ces enquêtes d'opinion, les Français « considèrent majoritairement l'énergie nucléaire comme un mal, ils sont au sein des pays occidentaux parmi les plus enclins à rejeter les essais nucléaires et à souhaiter un désarmement nucléaire et, jusqu'en 1960 », - date de l'explosion de la première bombe atomique française-, « ils sont majoritaires aussi à refuser la création en France d'un arsenal nucléaire »[7].

### **1.1 Choisir Albion: les logiques du pouvoir**

Ces opinions contrastent très fortement avec les projets du pouvoir politique, en tête Charles de Gaulle, élu président de la République en décembre 1958, qui accélère la création d'une force nucléaire militaire, destinée à comprendre trois composantes : aérienne, terrestre (balistique) et sous-marine [8]. Un travail récent a éclairé les logiques de choix du site destiné aux essais nucléaires français : les facteurs géologiques sont pris en compte, mais aussi des critères politiques au sens large. Ainsi, en 1958, un rapport de la division des constructions militaires au général Ailleret examine plusieurs sites possibles en France métropolitaine, et écarte l'idée d'une implantation en Corse, pour des raisons qui ne concernent pas la nature du sous-sol. Ce sont des risques d'opposition de la population, à un moment de développement du tourisme, qui sont mentionnés. En fin de compte, le choix se porte sur la Polynésie française : l'atoll de Mururoa [9].

Les processus qui conduisent au choix du plateau d'Albion, comme site de la seule base de missiles nucléaires français, restent à étudier. La décision définitive est prise début 1965, comme le rapporte l'ancien ministre des Armées Pierre Messmer dans ses mémoires [10, 11]. Pierre Messmer se rend en visite dans le Vaucluse en avril 1965 pour l'annoncer. On peut faire l'hypothèse qu'Albion a été choisi parmi d'autres possibilités, en raison de plusieurs facteurs. Certains sont connus : un sous-sol sûr, un habitat faible et une population consentante. Pierre Messmer a revendiqué son choix a posteriori, dans une lettre de 1997 : « nous recherchions un terrain assez vaste mais peu peuplé, afin d'éviter les difficultés juridiques (expropriations) et politiques. [...] Plusieurs autres sites vosgiens, jurassiens et alpins avaient fait l'objet de reconnaissances préliminaires. Ils avaient été écartés soit pour des raisons techniques, soit pour des raisons politiques. [...] La suite des événements a prouvé que mon choix était bon. Qui le critique aujourd'hui ? » [12]

En revanche, d'autres facteurs probables dans le choix du site sont restés implicites. On pense à la proximité d'installations du commissariat à l'énergie atomique (CEA), qui fournissait les têtes nucléaires des missiles balistiques à l'armée de l'Air, responsable de cette composante terrestre de la force de frappe. Les installations de Marcoule dans le Gard, créées en 1955 avec le souci affiché de doter la France d'une bombe nucléaire, sont relativement proches d'Albion. Il en va de même pour les installations de Cadarache, dont un décret de 1959 annonce la création sur le territoire de la commune de Saint-Paul sur Durance. Le centre de Cadarache est opérationnel en 1963. Ce réseau d'installations dans le Sud-Est de la France est aussi un réseau militaire : la proximité relative des bases aériennes d'Orange et d'Istres a probablement milité, elle aussi, en faveur du plateau d'Albion.

## 1.2 Soutiens contre opposants au projet : un conflit politique et culturel

Plusieurs indices montrent que l'annonce de cette militarisation à grande échelle d'un territoire rural et enclavé a suscité de profondes divisions dans la société locale. D'un côté, certains secteurs sont favorables à la militarisation. Leur porte-parole, dans le contexte, est Georges Santoni : il est député de Vaucluse, gaulliste, de décembre 1958 au 9 octobre 1962. Battu aux élections de 1962, il est élu maire d'Apt le 21 mars 1965. Il est ouvertement favorable au projet : « Apt entre par la grande porte dans l'ère atomique », déclare-t-il dans *Le Méridional* le 14 octobre 1965. Il passe dans la presse pour un ami politique de Pierre Messmer. Les arguments invoqués, de ce côté-là, sont liés à la modernisation du plateau d'Albion, mais aussi des territoires environnants, dont la ville d'Apt. En d'autres termes, le discours des partisans de l'implantation des missiles nucléaires est un discours modernisateur, qui vante l'amélioration de l'approvisionnement du plateau en eau, l'élargissement des routes, ainsi que la création de logements et d'équipements : écoles, équipements sportifs par exemple. Certains de ces logements et de ces équipements font la fierté de la ville d'Apt de la fin des années 1960 aux années 1990, comme la cité St-Michel ou la cité scolaire [13].

Cet argumentaire modernisateur séduit-il les habitants ? Ce n'est pas si sûr. Il existe en effet des opposants au projet, qui se mobilisent à plusieurs reprises en 1965-1966, et qui correspondent aux diverses familles de la gauche. Ainsi, lors d'un rassemblement à Sault le 13 novembre 1965, on trouve, selon le journal *Le Provençal* dirigé par le maire socialiste de Marseille, Gaston Defferre, des partis ou mouvements de jeunesse de partis politiques : le parti radical (de gauche), le parti socialiste unifié, le parti socialiste SFIO, le parti communiste français, l'union des jeunes filles de France, les jeunesses communistes, les jeunesses socialistes. On trouve aussi des syndicats : la fédération de l'éducation nationale, le syndicat national des instituteurs, la CFDT, la CFTC, la CGT. On trouve enfin des associations : l'association pour la sauvegarde de la Haute-Provence, le mouvement de la paix, -mouvement de masse dépendant du PCF, le mouvement contre l'armement atomique, la ligue des droits de l'homme, la libre pensée, la fédération des œuvres laïques. On ne peut réduire ces oppositions au seul mouvement communiste, comme l'a montré Sezin Topçu dans une étude récente, où elle pointe la genèse d'une écologie politique assez active [14]. À l'échelle locale, un comité écologique existe dans un village à côté d'Apt, Saignon [15].

La figure la plus connue de ce mouvement d'opposition est le poète René Char, qui publie différents textes à partir de la fin de 1965 contre le projet de militarisation [16]. Une affiche, *Provence point oméga*, avec un de ses poèmes et un dessin de Picasso, est publiée le 7 mai 1966 dans *Le Provençal*, le 1er juin 1966 dans *La Marseillaise*, journal communiste. Avec le rassemblement organisé à Fontaine-de-Vaucluse le 5 juin 1966 autour du poète, cette affiche est restée un symbole. Pourtant, l'étude précise de ce mouvement, aux échelles locale et nationale, reste à mener.

Le combat est donc politique : il se joue entre soutiens du pouvoir gaulliste et opposants au nucléaire militaire lors des élections législatives de 1967 : Georges Santoni est battu par le candidat socialiste, soutenu par Char. Il se joue à nouveau aux législatives suivantes, les élections anticipées de juin 1968, qui se soldent cette fois par la victoire de Georges Santoni. Mais le combat est aussi culturel : si les partisans de la militarisation sont des adeptes déclarés d'une certaine forme de modernisation économique, technique et militaire, leurs adversaires ont d'autres discours. C'est notamment le cas de René Char, qui, en s'élevant contre la « ruine d'Albion », s'érige aussi en critique de ces croyances. « La science ne peut fournir à l'homme dévasté qu'un phare aveugle, une arme de détresse, des outils sans légende. Au plus dément : le sifflet de manœuvres » [17].

La fin des travaux liés à la militarisation du plateau d'Albion, en 1971, sonne donc comme la fin d'un combat civil : le mutisme collectif qui a suivi a jeté l'oubli sur ces discordes. Mais ce n'est sans doute pas tout.

## **2 L'ère des missiles : grandes attentes, inquiétudes, accusations**

La question des peurs suscitées par le projet de militarisation est complexe, en raison de la difficulté à approcher la question des « émotions nucléaires » [6], mais aussi en raison des lacunes documentaires sur des réactions de crainte restées souvent silencieuses. Dans un article du 4 mai 1966, un journaliste du *Nouvel Observateur* met en scène un prêtre vauclusien, curé à L'Isle-sur-Sorgue, qui lui aurait déclaré : « Je suis au milieu de gens inconscients, égoïstes et passifs [...]. En face des fusées ceux qui disent oui, c'est par âpreté au gain. Ceux qui disent non, c'est par peur. »

### **2.1 Un nouveau régime culturel : apparitions d'extra-terrestres et croyances**

Ces questions n'ont été réellement explorées et documentées que dans l'historiographie américaine de la guerre froide : celle-ci a scruté attentivement les impacts sociaux de la militarisation de zones rurales à l'époque nucléaire, et prêté attention aux effets du « missile à côté de la porte » [18, 19]. L'un des résultats intéressants de cette historiographie américaine est le lien entre guerre froide et diffusion de nouvelles formes culturelles, comme les apparitions d'OVNI et les croyances collectives en l'existence de créatures extra-terrestres sur terre [20]. Selon certains travaux, ce sont des phénomènes qui essaient des États-Unis en Europe, par exemple en République fédérale d'Allemagne [21] mais aussi en France [22].

Dans le cas d'Albion, on trouve effectivement un tel phénomène: il s'agit de l'apparition dans le village de Valensole de deux extra-terrestres et de leur OVNI. C'est un phénomène décrit par un paysan de 41 ans : Maurice Masse, qui raconte cette histoire a posteriori aux gendarmes, selon *Le Provençal* du 3 juillet 1965. L'affaire, bien médiatisée, montre l'audience populaire de ces croyances et rumeurs, dans un village qui est à environ 70 kilomètres de la future zone militaire. L'apparition intervient début juillet 1965, c'est-à-dire deux mois environ après l'annonce de la militarisation d'Albion. Comme on peut s'en douter, les pouvoirs publics n'ont pas de réponse à apporter à de telles expressions culturelles. Ces croyances, qui restent à étudier, ont prospéré jusqu'à aujourd'hui, au point que, dans une certaine culture populaire nourrie de références nord-américaines, Albion passe pour être, ou bien pour avoir été, une « zone 51 à la française ». Autrement dit, ce serait l'équivalent hexagonal de la base aérienne nord-américaine réputée, selon ces subcultures diffuses depuis les années 1990, avoir dissimulé des extra-terrestres.

## 2.2 « Nous serons atomisés tous ensemble » : rumeurs et résignation

Dans le contexte de 1965, les peurs peuvent d'autant plus facilement prospérer que la question de l'accident nucléaire – ou de la guerre nucléaire – met à l'épreuve les politiques successives qu'arrête le service national de protection civile (SNPC), en multipliant les études et les exercices à grande échelle depuis les années cinquante, sans trouver de solution satisfaisante aux risques considérables que courraient les populations en cas de guerre nucléaire. Selon Isabelle Micolot, il faut attendre une circulaire de 1964 du premier ministre pour voir s'opérer un tournant sur ce sujet : une politique d'information du plus grand nombre [6, 7]. Cela se traduit par la diffusion, à 1.200.000 exemplaires d'un manuel édité en 1965, qui donne des conseils en cas de catastrophe nucléaire : *Savoir pour vivre* [23].

Or cette politique publique ne peut répondre aux inquiétudes locales suscitées par l'implantation de missiles nucléaires à Albion. En effet, les autorités militaires font comprendre, sans le dire explicitement, que le système nucléaire en voie de construction à Albion est destiné, dès sa conception, à pouvoir faire feu après une attaque. « La force de dissuasion », déclare le général N'Guyen-van-Hinh dans *Le Provençal* le 5 juillet 1966, « est faite pour répliquer à une attaque. Le système doit donc être en état de fonctionner après une agression. Il convient de protéger les fusées en les enterrant [...] » Albion est, comme on dit, un site de deuxième frappe, autrement dit une cible de première frappe : la militarisation ne s'accompagne, semble-t-il, d'aucune mesure de création d'abris, ou de politique d'encouragement à la création d'abris pour les populations locales. L'émission de télévision « cinq colonnes à la une », diffuse le 4 mars 1966 un long reportage sur les abris antiatomiques créés en Suède pour la population civile, sous le titre « la Suède s'enterre ». Cela fait ressortir, par contraste, le dénuement qui semble avoir prévalu sur le plateau d'Albion et dans les zones environnantes. La presse de gauche se fait volontiers accusatrice au printemps 1966, ainsi dans *Le Nouvel Observateur* le 4 mai : « Parfois, un colonel dit à un paysan, de bouche à oreille, avec une feinte ingénuité: 'bien sûr, ce plateau va être la cible de l'ennemi' [...] mais que ça tombe à Pierrelatte ou ici, nous serons atomisés tous ensemble ».

Une fois le plateau d'Albion entièrement militarisé et opérationnel, en 1971, c'est peut-être une forme de résignation, ou de fatalisme, qui prévaut, selon les premières enquêtes menées, récemment, sur ce sujet à partir d'entretiens [24]. Mais cela n'est pas synonyme de consensus, ou encore de consentement patriotique à une guerre nucléaire. De fait, les indices existants rendent très douteuse l'hypothèse d'un tel consentement.

L'un des points les plus impressionnants, quand on étudie ces phénomènes, concerne l'expression de craintes et de dénonciations après la démilitarisation en 1996. En effet, la peur de l'exposition à des radiations et le fait de leur imputer des problèmes de santé s'expriment après-coup chez d'anciens militaires, retraités. Ils ont été en contact avec des matériaux contenant des matières fissiles lors d'opérations de manutention des têtes nucléaires, fournies à l'armée de l'air par la division des affaires militaires du CEA. La question des règles de radioprotection dans l'armée – armée de l'air et gendarmerie – est une question ouverte. On en sait moins que dans le nucléaire civil, en particulier sur l'éducation aux règles de sécurité [25, 26].

Quoi qu'il en soit, la question commence à être posée à l'échelle nationale à la fin des années 2000. Face aux plaintes de personnes exposées pendant des tirs d'essais, dans le Sahara et en Polynésie française, et malades après, le gouvernement annonce la création, en 2009, d'un programme d'indemnisation des victimes. Cinq ans plus tard, en 2014, la presse commence à publier des enquêtes sur les « irradiés d'Albion », notamment le journal *Le Parisien* le 21 avril 2014. Le regard public sur le passé militaire du plateau d'Albion change à nouveau, près de vingt ans après le démantèlement : la création de « l'association

des victimes d'Albion » en est un témoignage actuel<sup>\*\*</sup>. En somme, ces peurs et ces rejets du nucléaire militaire, cause de contamination et de maladie n'ont pas complètement disparu après le démantèlement des installations décidé en 1996. C'est même l'inverse qui semble s'être produit au milieu des années 2010.

La militarisation du plateau d'Albion, décidée en 1965, a donc marqué la société environnante dans son ensemble, de façon bien plus lourde ou durable, que ce que le relatif mutisme actuel sur ce sujet pourrait laisser croire. Cela témoigne, de façon spécifique, pour un phénomène plus général, qui concerne les conséquences en France de la guerre froide, saisie ici au prisme de l'une de ses dimensions essentielles : un conflit mettant en jeu une possible guerre nucléaire. De ce point de vue, cette base stratégique active pendant un quart de siècle peut être comprise comme le dernier épisode d'une histoire de plus longue durée : celle de l'emprise de la guerre dans la société française. En 1996, se clôt un cycle guerrier, « qui a marqué de sa présence récurrente [...] les générations successives du XX<sup>e</sup> siècle » et qui « est désormais en position de complète extériorité » à la société française [4, p.18]. Cependant, comme on a tenté de le montrer dans cette présentation, cette histoire qui reste à écrire recouvre d'autres enjeux. L'un d'entre eux est de cerner, via une analyse localisée, les perceptions communes, mais aussi les conflits, politiques et culturels, liés au nucléaire, énergie présentée dans le contexte comme un gage de sécurité pour le pays mais aussi de modernité, sinon de prospérité. Sans doute, ce nucléaire prend-il son essor dans le cadre d'une société politique, - celle de la V<sup>e</sup> république gaullienne- très particulière, et aujourd'hui révolue. Mais cette implantation militaire à Albion, quelques années avant les protestations des années 1970, invite justement à réfléchir sur un certain âge de l'État, et sur les rapports que les citoyens entretenaient avec lui.

1. M. Favre, *Projet de labellisation au patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle des anciennes installations militaires du plateau d'Albion*, dir. Bruno Bertherat, master 1, université d'Avignon, 85p, (2013)
2. *Patrimoine(s) en région Alpes Côte d'Azur*, La lettre d'information de la direction régionale des affaires culturelles, 37 (2017). [http://www.infospatrimoinespaca.org/index.php?menu=9&num\\_article=75&mp=20&cptcom=0&dos=](http://www.infospatrimoinespaca.org/index.php?menu=9&num_article=75&mp=20&cptcom=0&dos=)
3. A. Baconnet, « L'hypothèse d'une culture française du secret en matière nucléaire », in A. Larceneux et J. Olivier Leprince (dir.), *Le secret nucléaire*, Dijon, EUD, pp.41-50 (2014).
4. S. Audoin-Rouzeau, A. Becker, *14-18 : retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, p.11 (2000).
5. M. Richards, *A time of silence : civil war and the culture of repression in Franco's Spain, 1936-1945*, Cambridge university press (1998).
6. I. Miclot, « Émotions nucléaires. La population française face à la menace de guerre nucléaire, 1950-1960 », in P. Buton, O. Büttner, M. Hastings (dir.), *La guerre froide vue d'en bas*, Paris, éditions du CNRS, p.305 (2014).
7. I. Miclot, « Guerre nucléaire, armes et... parades ? », Hal-SHS, p.12 (2011). <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00816621>
8. Institut Charles de Gaulle et Université de Franche-Comté, *L'aventure de la bombe: de Gaulle et la dissuasion nucléaire (1958-1969)*, Paris, Plon (1985).

---

<sup>\*\*</sup> Voir le site de l'association des victimes d'Albion :  
<http://www.victimes-albion.fr/index.php>

9. J.-M. Régnauld, « France's search for nuclear test sites , 1957-1963 », *The journal of military history*, vol. 67/4 pp.1229-1230 (2003).
10. P. Messmer, *Mémoires*, Paris, A. Michel (1972)
11. Amiral M. Duval, « Les décisions concernant l'armement nucléaire : pourquoi, comment, quand ? » in M. Vaïsse (dir.), *Armement et V<sup>e</sup> République, fin des années 1950- fin des années 1960*, Paris, CNRS éditions, p. 288 (2013).
12. P. Messmer, lettre du 11 février 1997, dans A. Muller-Vincent, *Le plateau d'Albion et l'opinion publique de l'origine à nos jours : bonne fée ou perfide Albion ?*, université d'Avignon, mémoire de maîtrise, p.52 (1997).
13. T. Jolit, *Le quotidien des militaires du plateau d'Albion : pratiques, cultures, sociabilités*, université d'Avignon, mémoire de master 2, 2012.
14. S. Topçu, « Résister à la France atomique avant mai 1968 », in C. Bonneuil, C. Pessis, S. Topçu (dir.), *Une autre histoire des Trente glorieuses*, Paris, La Découverte, pp.189-210 (2013).
15. *Le pays d'Apt*, n°14, novembre 1979.
16. D. Leclair, « Albion (plateau d'-) », in D. Leclair et P. Née, *Dictionnaire René Char*, Paris, classiques Garnier, pp.20-21 (2015).
17. R. Char, « Les apparitions dédaignées », in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard « la Pléiade », p.467 (1983).
18. S. E. Fox, *Downwind : a people's history of the nuclear West*, Lincoln, university of Nebraska press (2014).
19. G. Heefner, *The missile next door. The minuteman in the American heartland*, Cambridge, Harvard UP (2012).
20. A. Geppert, « Extraterrestrial encounters : UFOs, science and the quest for transcendence, 1947-1972 », *History and technology*, vol. 28, n° 3 (2012).
21. G. Eghigian, « 'A transatlantic buzz' : flying saucers, extraterrestrials and America in postwar Germany », *Journal of transatlantic studies*, vol. 12, n°3 (2014).
22. P. Lagrange, « Close Encounters of the French Kind: The Saucerian Construction of "Contacts" and the Controversy over Its Reality in France », in Diana G. Tuminia (ed.), *Alien Worlds : The Social and Religious Dimensions of UFO Phenomena*, Syracuse, NY, Syracuse University Press, p. 153-190 (2007).
23. Service national de la protection civile, *Savoir pour vivre*, Paris (1965).
24. C. Laloux, « C'est comme ça et puis c'est tout ». *Le patrimoine physique et vivant du plateau d'Albion*, master 2, université d'Avignon, 283p. (2016).
25. P. Fournier, *Travailler dans le nucléaire: enquête au cœur d'un site à risque*, Paris, A. Colin (2012)
26. C. Foasso, *Atome sous surveillance. Une histoire de la sûreté nucléaire en France*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang (2012)